



## Peur de me faire enlever mon fils

Par **louloute170719**, le **25/02/2017** à **11:41**

bonjour

voila je viens vous expliquer un peu ma peur en se moment

voila en debut de semaine la brigade des mineurs et venu sonner chez moi pour la raison de dispute entre moi et mon compagnon sa a inquieter mon fils de 7 ans qui cest confier aux infirmiere des uhe a la rochelle il naime pas beaucoup quon hausse le ton (il leur a dit quon se taper desus sinsulter et tout a etait pris au sérieux alors que mon fils de 7 ans a dit que cetait une blague) et voila le resultat convocation au comisariat lapres midi meme audition de mon fils et chacun de son coter et vendredi cetait autour de ma mere pour voir si elle etait au courant de quelque chose ! suite a sa il mon revu pour un depot en me foutant un ptit coup de presion en me disant que ce netait pas la peine de mentir quil faller que j dise la veriter je leur ai dit que je ne mentirais pas pôur leur faire plaisir ! car comme cela fesait deux fois que mon fils disait quon se taper desus 1 au infirmiere des uhe et a eux en meme temp quand on demande a un enfant de 7 ans comment on met une gifle il fait le geste cest se quil lui on demander !! jai ensuite demander se quil aller se passer maintenat il mon dit quil aller donner les depot au magistrat au parquet et cest lui qui prendra une desicion jai comme demander si on aller menlever mon fils il mon di non je pense pas !! sa me rasure pas du tout jai jamais etai confronter a se genre de situation mon fils et en bonne sante jai jamais hesiter a mle faire suivre quand sa nallait pas jai toujours tout fait pour lui sa toujours etai ma priorite et sa le seras toujours merci a vous pour vos reponse  
cordialement

**" les conditions d'utilisation du site indiquent que les messages doivent être rédigés dans un français correct car votre message est difficilement compréhensible"**

Par **jodelariege**, le **25/02/2017** à **13:48**

bonjour, pourquoi la brigade des mineurs est elle intervenue chez vous? il y a eu un appel des voisins pour des cris? qui a interrogé votre fils ? l'infirmière de l'école? il avait des bleus sur le visage? la brigade des mineurs ne vient pas comme cela chez n'importe qui ,il y a toujours une raison ,pouvez vous nous dire laquelle?

Par **louloute170719**, le **25/02/2017** à **16:52**

non pas d appel de voisin ! non cest les infirmiere des uhe ou mon fils et suivis il a dit que

avec mon conjoint on se disputer et il me taper desus et sa lui fesait peur pour moi voila cest se quil a dit apres non il na jamais eu et auras jamais de bleus sur la figure mon fils a etait interoger au comisariat en meme temps que moi !! et si il on venus a la maison je pense pour voir dans quel condition nous vivions rien a me reprocher cest proprze chez moi mon fils a tout se quil faut pour jouer il nets pas malheureux sa me fait peur comme meme !!

Par **jodelariege**, le **25/02/2017 à 17:05**

je ne connais pas les "uhe" ?qu'est ce que c'est svp?,cela fait toujours peur quand un concubin frappe sa concubine surtout devant un ou des enfants..

Par **louloute170719**, le **25/02/2017 à 17:29**

on ne se tape pas desus on se dispute juste voila cest rien de mechant mon fils a eu peur et voila ou jen suis les uhe cest un suivis pour les enfant qui on un retard globale quesque vous en pensez alors je vais me faire enlever mon fils ou pas jespere pas en tout cas

Par **jodelariege**, le **25/02/2017 à 17:37**

pour l'instant personne ne parle de vous enlever votre fils ,de toute façon c'est un juge des enfants qui décide et il y aura certainement une enquête avant;mais il serait sage de moins vous disputer et qu'il n'y ait pas de violence à domicile.

Par **louloute170719**, le **25/02/2017 à 21:13**

non mais bon on cest jamais avec la chance que jai moi sa me fait peur tout sa jai jamais eu a faire a la police de ma vie meme etant jeune mon fils ne manque de rien il nest pas en danger non plus puisque les dispute ne le concerne pas il a juste entendu cest tout les mur ne sont pas epais oui cest se quil mon dit eviter les dispute !!mais bon il on comme tester de me destabiliser en mettant la presion en me disant cetait mieux de dire la verite ceux que jai fait bien evidement mais comme je n aller pas dans leur sens jai un peu osser le ton en disant que je ne mentais pas et que je n e savais pas pourquoi mon fils avait de tel inquietude je ma demander quel pouvoir avait un magistrat il peut menlever mon fils ?? il vas se passer quoi maintenant jen cest rien sa m angoisse une enquete qui vas la faire cette enquete la brigade des mineur asistante sociale apres jmen fou la porte et ouverte jai rien a cacher !!

Par **louloute170719**, le **26/02/2017 à 11:04**

savez vous le pouvoir dun magistrat cette personne peut il decider de me faire enlever mon

filss???

Par **jodelariege**, le **26/02/2017** à **11:47**

bonjour nous n'avons pas de boule de cristal pour voir l'avenir....un juge peut décider de placer un enfant si il estime qu'il est en danger chez ses parents;si il estime qu'il n'est pas en danger il ne le placera pas .

Par **louloute170719**, le **26/02/2017** à **18:01**

il ne lest pas puisque sa ne le concerne pas il na jamis etait batu au contraire il a toujours tout se quil veut mon fils a 7 ans et trop gater au contraire !!!! je ne suis pas rasurer du tout